

N°976

du 06
DECEMBRE
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT)

L'avenir des sous-projets, de réelles préoccupations pour l'autorité

P.3 En contributions des sociétés aux recettes budgétaires de 2017

La CEET dégringole à -58,95%, la BPEC bondit de 864%



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

P.6 Régulation du secteur de l'électricité

L'appui à l'opérationnalisation de l'ARSE au centre d'une offre

P.5

Football/Equipe Nationale

Pour Gilles Sunu, Claude Le Roy abandonne

P.3 Engagement noté dans le projet de budget 2017

La restructuration des préfinancements est envisagée

P.4 A la suite du rapport bilan 2015 de sa mise en œuvre

Les 10 recommandations spécifiques sur la SCAPE



Annuaire TOGO

Moi j'y suis, et toi ?

www.annuairestogo.tg



AZIMUTS INFOS

Les nouveaux Macbook Pro sont là

C'est fait ! Après plusieurs mois d'attente, Apple a enfin dévoilé sa nouvelle ligne de Macbook Pro, toujours axé haut-de-gamme.

N'ayant pas reçu de vraie mise à jour innovante depuis le printemps 2016, les MacBook Pro commencent à dater un peu. Heureusement, Apple a remis les pendules à zéro en présentant de tout nouveaux ordinateurs à l'occasion d'une conférence tenue aujourd'hui même à Cupertino. Si bon nombre des innovations avaient déjà été dévoilées par des fuites, l'événement a néanmoins permis d'en apprendre beaucoup plus sur cette cuvée 2016.

Tout d'abord, il y a donc 3 nouveaux modèles extrêmement fins et légers. Un MacBook Pro 15 pouces, d'une épaisseur de 15,5 mm et pesant 1,8 kg, et deux MacBook Pro 13 pouces, pesant 1,4 kg pour 14,9 mm d'épaisseur. L'un de ces deux MacBook Pro est en réalité le MacBook Air 13 pouces qui rejoint donc la gamme Pro. L'ensemble des produits bénéficie d'un sérieux boost technique et des dernières trouvailles d'Apple.

La plus évidente est bien évidemment la fameuse barre OLED, qui vient remplacer les touches de fonction situées en haut du clavier, et dont l'affichage dynamique permet de remplacer certaines touches (dont la touche Echap) et d'afficher des fonctions contextuelles suivant les logiciels. Lors de la présentation, il a notamment été montré comment cette Touch Bar s'adapte à différents logiciels comme Photoshop, Final Cut Pro ou Skype.

Le lecteur d'empreinte Touch ID fait également son apparition, il permet pour le moment de débloquer son ordinateur ou de confirmer un paiement sur l'Apple Store. Le trackpad a également été sérieusement revu : deux fois plus grand, il est également équipé de Force Touch pour plus de réactivité. Enfin, fini la multiplication des ports pour Apple. Si le port audio jack est gardé, toute la connectique est remplacée par 4 ports USB-C Thunderbolt 3.

Une précision concernant le MacBook Pro 13 "ex-Air" : il n'embarque de deux ports USB-C et n'est ni équipé de Touch ID, ni de la Touch Bar. Il embarque en revanche un processeur Intel Core i5 bicœur 2 Ghz, 8 Go de RAM, un disque SSD 256 Go et une carte Intel Iris Graphics 540. Son prix ? 1699 euros.

L'autre MacBook 13 pouces se décline en deux versions : une version au disque dur de 256 Go et l'autre de 512 Go. Hormis cela, la fiche technique est identique : Processeur Intel Core i5 bicœur à 2,9 GHz, 8 Go de mémoire vive et carte graphique Intel Iris Graphics 550. Il y a aussi une différence de prix : 1999 ou 2199 euros.

Le MacBook Pro 15 pouces est clairement la Rolls de cette nouvelle série. Il se décline lui aussi en deux modèles avec processeur Intel Core i7 quadricœur 2,6 ou 2,7 Ghz, 16 Go de mémoire vive, disque sur SSD de 256 ou 512 Go, carte graphique Radeon Pro 450 ou 455... Apple l'annonce comme 130% plus puissant que le modèle précédent. L'écran 5K serait lui 67% plus lumineux... Evidemment tout cela à un prix : 2699 ou 3199 euros. Oui, ça fait tousser.

Alors ? Certes, les nouveaux MacBook Pro ont beaucoup de qualités, et la Touch Bar est vraiment impressionnante. Mais le prix, légèrement excessif, risque d'en refroidir plus d'un... Et vous, qu'en pensez-vous ?

Volcan : quelle différence entre la lave et le magma ?

Lave et magma sont deux termes se rapportant au volcanisme et que l'on a parfois tendance à employer indifféremment. Pourtant, tous deux désignent bien des matériaux différents.

La lave et le magma, des termes employés dans le milieu du volcanisme, sont tous les deux issus de roches en fusion.

Le magma à l'origine de la lave

Le terme de "magma" désigne la roche fondue située dans la Terre. Le magma est soumis à des températures et à des pressions élevées. Il se compose de gaz dissous, de liquides, de particules volatiles et d'éléments solides. Quand il refroidit, il se transforme en roche ignée de deux types :

- lorsque le magma reste confiné sous terre, on appelle sa roche ignée de la "roche plutonique" ;
- lorsque le magma monte en surface, sa roche ignée est désignée par le terme de "lave".

La lave se déverse du volcan

Ainsi, la lave correspond-elle à un magma poussé hors de terre à l'occasion d'éruptions volcaniques. Au sortir du cratère, la température de la lave est comprise entre 700 °C et 1.200 °C. Elle se refroidit rapidement - en surface du moins - au contact de l'air libre.

La composition chimique de la lave est différente de celle du magma. Elle contient généralement moins de fer et de magnésium et davantage de calcium, de sodium ou de potassium. En arrivant à la surface, la lave connaît une chute de pression à l'origine d'un dégazage (dioxyde de carbone, vapeur d'eau, etc.). Certains éléments contenus dans la lave ont aussi tendance à s'oxyder, comme le soufre, par exemple.

Cinéma

"Manger, c'est pas sorcier" ce mardi au Goethe Institut de Lomé

L'Ambassade d'Allemagne au Togo, le Goethe-Institut et l'ONG OADEL invitent le public à la projection du film documentaire, "Manger, c'est pas sorcier", de Emmanuelle Sodji et OADEL Togo.

"Les paysans sont les premières victimes de la faim, pourtant la terre est l'une des clés de la souveraineté alimentaire. Au Togo et au Bénin, à contre-courant de l'exode rural, une nouvelle génération se bat pour proposer un autre modèle agricole. Entre savoir-faire et innovations, ils sont les gardiens d'une alimentation locale, saine et équilibrée pour tous. Un plaidoyer ensoleillé pour l'agroécologie et le con-

sommer local."

L'on participera à la fin de la projection du film à une dégustation des mets locaux.

L'Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL) dans sa lutte pour le Droit à l'Alimentation a instauré au Togo diverses activités de promotion et de sensibilisation dont le Marché ALIMENTERRE.

Le droit à l'alimentation est un droit vital pour tous les êtres humains. La nourriture est un élément essentiel sans lequel les êtres humains ne peuvent survivre. C'est pour cela dans un souci de disponibilité, d'accessibilité et d'adéquation, qui sont



les critères du droit à l'alimentation, local et original qui fait la promotion des produits locaux et valorise les mets traditionnels du terroir.

Cinéma

Rebelote pour Sans famille à l'écran

Daniel Auteuil incarnera Vitalis dans la nouvelle adaptation du classique d'Hector Malot qui, par ailleurs, fait l'objet d'une exposition près de Rouen à partir du 17 décembre.

Après Belle et Sébastien, Les malheurs de Sophie et en attendant Sac de billes, le cinéma français va adapter Sans famille, le roman d'Hector Malot. Le film français annonce le tournage pour avril 2017, avec Antoine Blossier à la réalisation et Daniel Auteuil dans le rôle de Vitalis.

La sortie est programmée pour le premier trimestre 2018.

Sans famille est un roman français d'Hector Malot, paru en 1878 chez Eugène Dentu à Paris.

L'histoire se situe au XIXe siècle. Un enfant abandonné, Rémi, est vendu par ses parents adoptifs à un saltimbanque. Parcourant les routes françaises et anglaises, l'enfant exerce différents métiers avant de découvrir le secret de ses origines. L'œuvre a été de nombreuses fois adaptée au cinéma et à la télévision.

Arts plastiques

Macky va négocier avec le Musée du Quai Branly

En visite d'État en France du 19 au 21 décembre (une première depuis Abdou Diouf, en 1992), Macky Sall aura droit à tous les honneurs. Outre la signature de différents accords de coopération économique, le président sénégalais visitera le musée du Quai Branly (avec lequel il signera un partenariat pour le futur Musée des civilisations noires de Dakar) et l'Académie

des sciences d'outre-mer, dont il sera nommé membre associé.

Plusieurs milliers d'objets d'arts africains sont actuellement exposés dans les musées français et occidentaux. Depuis quelques années, des pays du Tiers-Monde réclament le retour de ces objets. Le Bénin vient de demander le retour des objets pillés par l'armée coloniale au Palais d'Abomey.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tel: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA Guillaume

Littérature

Les meilleurs livres en France

Le nouveau nom d'Elena Ferrante a été élu meilleur livre de l'année. Serge Joncour, John Le Carré, Négar Djavadi, Jean-Baptiste del Amo, Marie Darrieussecq, Ivan Jablonka, Don Winslow, Antoine Leiris, Martin Veyron sont cités dans ce palmarès éclecétique.

Le palmarès annuel du magazine Lire a fait la part belle au Seuil (quatre titres) et à Gallimard (trois titres, dont celui du meilleur livre).

Depuis sa création, en 1975, le mensuel élit chaque année "ses" meilleurs livres de l'année. Cette année Le Nouveau nom, d'Elena Ferrante (Gallimard), second volet de sa prodigieuse série napolitaine a emporté les suffrages: "Aucune œuvre ne nous aura plus séduit cette année que cette saga au long cours, née sous la plume d'une auteure anonyme. Aucune hisbire ne nous aura plus captivée que celle de Lila et Elena, deux enfants de l'après-guerre, deux gamines des faubourgs populaires, deux âmes févreuses qui feront le dur apprentissage de la vie, selon des routes qui vont bientôt diverger au fil de leurs passions contrariées" explique le communiqué de Lire. "Elena Ferrante, l'écrivain, peut bien s'effacer, sa suite napolitaine restera comme un classique moderne, qu'on relira encore dans plusieurs années" ajoute le magazine.

Hormis Serge Joncour et Ivan Jablonka, aucun grand prix d'automne n'a été distingué. Gaël Faye est ainsi complètement absent de la liste. Laurent Gaudé (roman préféré des libraires français), Leila Slimani (prix Goncourt), Ghislaine Dunant (prix Femina essai) ou encore Catherine Poulain et Olivier Bourdeaut (premiers romans populaires) ont cependant tous été mentionnés comme finalistes dans leurs catégories respectives.

Meilleur livre: Le Nouveau nom, par Elena Ferrante (Gallimard), traduit par Elsa Damien

Meilleur roman français: Repose-toi sur moi, par Serge Joncour (Flammarion), Prix Interallié

Meilleur roman étranger: La route étroite vers le Nord lointain, par Richard Flanagan (Actes Sud), traduit par France Camus-Pichon

Enquête: Laetitia ou la fin des hommes, par Ivan Jablonka (Seuil), Prix Médicis

Mémoires: Le Tunnel aux pigeons: Hisbires de ma vie, par John Le Carré (Seuil), traduit par Isabelle Perrin

Révélation française: Règne animal, par Jean-Baptiste del Amo (Gallimard)

Révélation étrangère: Station Eleven, par Emily St John Mandel (Rivages), traduit par Gérard de Chergé

Premier roman français: Désorientale, par Négar Djavadi (Liana Levi)

Premier roman étranger: Les Maraudeurs, par Tom Cooper (Abin Michel), traduit par Pierre Demarty

Essai: Une colère noire: Lettre à mon fils, par Ta-Nehisi Coates (Autrement), traduit par Thomas Chaumont

Art: Être ici est une splendeur, par Marie Darrieussecq (P.O.L.)

Polar: Cartel, par Don Winslow (Seuil), traduit par Jean Esch

Biographie: Simon Leys, par Philippe Paquet (Gallimard)

Histoire: L'Europe en enfer, 1914-1949, par Ian Kershaw (Seuil), traduit par Aude de Saint-Loup et Pierre-Emmanuel Dauzat

Sciences: Alexandre Grothendieck, par Philippe Douroux (Allary)

Bande dessinée: Ce qu'il faut de terre à l'homme, par Martin Veyron, d'après Tolstoï (Dargaud)

SF/Fantastique: La maison dans laquelle, par Mariam Petrosyan (Monsieur Toussaint Louverture)

Jeunesse: Génération K, par Marine Carleron (Rouergue)

Voyage: Boire et déboires en terre d'abstinence, par Lawrence Osborne (Hoëbeke), traduit par Béatrice Vienne

Livres audio: Vous n'aurez pas ma haine, par Antoine Leiris, lu par André Dussolier (Audiolib)

Engagement noté dans le projet de budget 2017

La restructuration des préfinancements est envisagée

Late Pater

Au terme de la dernière émission du Fonds monétaire international à Lomé du 20 octobre au 2 novembre 2016, Madame Cemile Sancak déclarait : « la dette publique, incluant l'encours de la dette des entreprises publiques, s'est accrue, passant de 48,6% du PIB en 2011 à 75,4% du PIB en 2015 - un taux bien supérieur au plafond de 70% du PIB fixé par la commission de l'UEMOA pour la dette publique totale -, reflétant l'impact des investissements dans l'infrastructure publique qui ont été financés aussi bien par l'emprunt intérieur que par l'emprunt extérieur. Certes, les acteurs économiques reconnaissent que ces investissements étaient nécessaires pour résorber les déficits en infrastructures de transport, mais les réglemens importants du service de la dette, notamment les préfinancements, ont exercé des pressions croissantes et importantes sur le budget ». Tout en ajoutant que l'équipe du Fonds se réjouit de l'engagement ferme des autorités à mettre en œuvre les

mesures nécessaires pour ramener la dette publique à un niveau viable et à mettre en œuvre des réformes structurelles clés.

Bien avant, la problématique des préfinancements transparaissait dans le rapport d'évaluation finale du projet de renforcement de la gestion des finances publiques. Ainsi, il y est écrit que les plans de trésorerie préparés sont de faible qualité et leur utilisation est limitée par l'existence des préfinancements des investissements dont la programmation, peu maîtrisée, limite fortement la disponibilité des ressources pour les dépenses suivant la procédure normale ou simplifiée. Ou encore que la performance dans la gestion des finances publiques reste globalement peu satisfaisante, les résultats obtenus selon la méthodologie du cadre d'évaluation de la gestion des finances publiques (PEFA) ayant montré que la gestion de la trésorerie s'est dégradée entre 2009 et 2014 du fait surtout des préfinancements des investissements dont les paiements réels ne sont pas transparents d'un mois à l'autre (...) D'importantes faibles-

ses obèrent la gestion de la trésorerie : il s'agit entre autres des préfinancements utilisés comme mode d'exécution de la majorité des investissements financés sur ressources intérieures ; le montant réel mois par mois des préfinancements des investissements ne figure que partiellement dans le plan annuel mensualisé de trésorerie. Même si la Banque centrale communale les données annuelles mensualisées au titre des prélèvements obligatoires et autres débits automatiques à l'Agence comptable centrale du trésor, elles restent inférieures aux montants effectivement décaissés chaque mois par le trésor public. Pour faire face à cette situation, une partie de la réserve complémentaire de 10% des recettes hebdomadaires destinées à sécuriser le remboursement des bons de trésor est affectée aux paiements des engagements financiers des préfinancements. Aussi est-il recommandé de procéder à l'inventaire des dossiers de préfinancement et mettre à jour la base de données de la dette pour en faciliter le suivi...

Visiblement, les autorités togolaises

ont bien lu l'autre revers de la médaille du préfinancement. Surtout dans le but d'améliorer l'exécution budgétaire et la gestion de la trésorerie. A en croire le document du projet de loi de finances, gestion 2017, actuellement en étude par les députés, la politique budgétaire sera axée sur la poursuite de l'amélioration de la mobilisation des ressources internes, une meilleure allocation des ressources et la maîtrise des dépenses, la recherche de plus d'efficacité dans l'exécution du budget ainsi que la couverture des besoins sociaux en y consacrant une part importante des ressources. A cet égard, le projet de loi de finances intègre bien les problématiques de maîtrise du niveau d'endettement visant la soutenabilité de la dette publique ainsi que la maîtrise du déficit public à un niveau de 1,17% du PIB, contre une norme de l'UEMOA de 3%. « Le périmètre de la dette publique a été élargi en y intégrant l'encours des préfinancements dont la restructuration est envisagée », lit-on également. Il est aussi envisagé de procéder au remboursement d'une partie des ar-



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

riérés de la dette intérieure. Ces actions visent à redonner un nouveau souffle à l'économie nationale notamment au secteur privé destiné à jouer un rôle plus important dans la consolidation de la croissance.

En outre, le pouvoir de Lomé indique que 2017 sera l'année de la maîtrise des grands équilibres macroéconomiques et budgétaires et du redéploiement des dépenses d'investissement pour des marges de manœuvre favorisant la croissance inclusive tout en maîtrisant le déficit. La progression des dépenses en capital devra donc être contenue à un niveau

raisonnable. Pour y parvenir, une modification sera portée au Code général des impôts ; une modération nécessaire de la croissance des dépenses en capital et une maîtrise rigoureuse des dépenses courantes seront une nécessité, l'objectif étant de ne pas dépasser le taux d'évolution des recettes courantes ; un accroissement des dépenses à finalité sociale pour une croissance plus inclusive comme le demande la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017) ; des réformes courageuses et ambitieuses, même structurelles, seront poursuivies.

En contributions des sociétés aux recettes budgétaires de 2017

La CEET dégringole à -58,95%, la BPEC bondit de 864%

A l'assemblée nationale, la commission des finances a déjà entamé l'étude du projet de loi de finances, gestion 2017, adopté par le gouvernement le 14 novembre 2016. Etablies par l'Exécutif, les prévisions budgétaires s'équilibrent en ressources et en charges à 1218,7 milliards de francs Cfa pour 2017, contre des ressources en prévisions initiales de 962,8 milliards de francs Cfa en 2016. Elles enregistrent une hausse de 26,6%. Quant aux recettes budgétaires, elles se chiffrent à 806,5 milliards de francs Cfa contre 750 milliards de francs Cfa en prévisions initiales 2016, soit une hausse de 7,5%. Et dans ce lot, on a les recettes fiscales et douanières qui s'élèvent à 625,1 milliards de francs Cfa contre 575 milliards de francs Cfa en prévisions initiales 2016, soit une augmentation de 8,7% ; les recettes non fiscales estimées à 56,2 milliards de francs Cfa en 2017 contre 55,4 milliards de francs Cfa en prévisions initiales 2016, soit un accroissement de 1,4% ; les dons-projets estimés à 90,8 milliards de francs Cfa contre 87,1 milliards de francs Cfa en prévisions initiales 2016, soit une augmentation de 4,2% ; et les appuis budgétaires estimés à 34,5 milliards de francs Cfa contre 32,5 milliards de francs Cfa en prévisions initiales 2016, soit une augmentation de 6,1%.

Dans les 625,1 milliards de francs Cfa de recettes fiscales, il y a les impôts directs qui s'élèvent à 147,595 milliards de francs Cfa contre 120,520 milliards de francs Cfa en 2016, soit un accroissement de 22,47%. Dans les détails, les impôts sur revenus des personnes physiques (IRPP) seront encaissés à hauteur de 43,125 milliards de francs Cfa, en progression de 57,33% sur la prévision de 27,410 milliards de francs Cfa de 2016. Pour 2017, les impôts sur les sociétés font également un bond de 12,61%, s'évaluant à 88,807 milliards de francs Cfa contre 78,860 milliards de francs Cfa. En ce qui concerne les sociétés d'Etat, seulement 8 sur 16 enregistrent une variation positive dans leurs contributions.

Dans un premier groupe des sociétés d'Etat qui contribueront le moins au budget 2017, il y a la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (Btci) qui a encore reculé (-6,41%), passant de 108,500 millions de francs Cfa en 2016 à 101,540 millions de francs Cfa ; en 2016, elle faisait déjà un recul par rapport aux 118,568 millions de 2015 (-8,49%). Ensuite, on retrouve l'Office de développement et de l'exploitation des forêts (Odef) avec 10,703 millions de francs Cfa contre 12,042 millions en 2016 (-11,12%) ; la Société nouvelle des phosphates du Togo (Snpt) avec 583,344 millions de



Le siège de la Banque Populaire pour l'Epargne et le Crédit

francs Cfa contre 1,496 milliard de francs Cfa (-61,01%) ; l'Union togolaise de banque (Utb) qui n'apportera que 195,582 millions de francs Cfa contre 680 millions de francs Cfa prévus en 2016 (-71,24%) ; la Compagnie énergie électrique du Togo (Cee) qui passe de 1,218 milliard de francs Cfa en 2016 à 500 millions de francs Cfa en 2017 (-58,95%) ; la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (Salt) avec 351,943 millions de francs Cfa contre 409,433 millions de francs Cfa en 2016 (-14,04%). Parmi les moins contributeurs, comme l'année civile en cours, la société publique de téléphonie Togotélécom a encore opéré un grand recul, elle qui faisait partie des établissements publics ayant fait le plein d'impôts dans le projet de

budget 2015. Togotélécom apportera juste 334,977 millions de francs Cfa (soit -83,47%) contre des prévisions de 2,026 milliards de francs Cfa en 2016 et 2,533 milliards de francs Cfa en 2015. Elle est légèrement devancée par le Laboratoire national des bâtiments et travaux publics (Lnbt) qui n'apportera que 3,890 millions de francs Cfa contre 23,978 millions de francs Cfa en 2016, soit le plus fort taux négatif de -83,78%.

Dans le second lot des autres sociétés d'Etat, rien que du positif à des degrés variés entre 2016 et 2017 : les Editions du Togo (Editogo), de 12,500 millions à 13,581 millions de francs Cfa, soit 8,65% ; la Loterie nationale togolaise (Lonato), de 1,600 milliard à 3,257 milliards de francs Cfa, soit

103,57% ; le Port autonome de Lomé (Pal), de 750 millions à 1,261 milliard de francs Cfa, soit 68,24% ; la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct), de 440 millions à 518,269 millions de francs Cfa, soit 17,79% ; la Togolaise des Eaux (Tde), de 58,640 millions à 59,478 millions de francs Cfa, soit 1,43% ; la société publique de téléphonie mobile Togo Cellulaire, de 6 milliards à 9,567 milliards de francs Cfa, soit 59,46%. La plus forte progression en pourcentage vient de la Banque populaire pour l'épargne et le crédit (Bpec), qui passe de 46 millions à 443,453 millions de francs Cfa, soit 864,03% ; juste devant la Société des postes du Togo (Spt), de 55,937 millions à 353,177 millions de francs Cfa, soit 531,38%.

Selon le projet de budget 2017, l'Autorité demande encore plus aux sociétés privées par rapport à l'année précédente. Elles devront verser à l'Etat un total de 63,046 milliards de francs Cfa contre 28,142 milliards de francs Cfa en 2016 (soit +124,03%) et 22,281 milliards en 2015. Avec cette particularité que, cette fois-ci, il y en a qui enregistrent des variations négatives.

Ainsi, de 2016 à 2017, Mercure Sarakawa passe de 257,150 millions à 196,979 millions de francs Cfa (-23,40%) ; Manuport, de 71,504 millions à 57,613 millions de francs Cfa (-19,43%) ; Orabank, de 998,111 millions à

605,485 millions de francs Cfa (-39,34%) ; BIA-Togo, de 116,288 millions à 144,730 millions de francs Cfa (+24,46%) ; Brasserie BB Lomé, de 2,464 milliards à 3,749 milliards de francs Cfa (+52,15%) ; Ecobank-Togo, de 1,126 milliard à 227,685 millions de francs Cfa (-79,79%) ; Togo et Shell, de 447,578 millions à 62,586 millions de francs Cfa (-86,02%) ; Corlay Togo S.A., de 385,633 millions à 79,527 millions de francs Cfa (-79,38%) ; Fortia Cement S.A., de 379,782 millions à 212,149 millions de francs Cfa (-44,14%) ; Sogea Satom, de 351,559 millions à 515,577 millions de francs Cfa (+46,65%) ; GT Pharm Ubipharm Togo S.A., de 376,828 millions à 356,645 millions de francs Cfa (-5,36%) ; Lydia Ludic, de 264,571 millions à 132,071 millions de francs Cfa (-50,08%) ; Société des grands moulins du Togo (Sgmt S.A. Industriel), de 263,585 millions à 319,056 millions de francs Cfa (+21,04%) ; Société togolaise de handling (ST Handling), de 265,105 millions à 76,719 millions de francs Cfa (-71,06%).

Enfin, le budget 2017 va bénéficier des autres sociétés privées imposables un total de 56,310 milliards contre une prévision de 20,373 milliards de francs Cfa en 2016, soit une augmentation de 176,39%.

(suite à la page 6)

A la suite du rapport bilan 2015 de sa mise en œuvre

Les 10 recommandations spécifiques sur la SCAPE

*** L'absence de décentralisation empêche le processus de reddition de comptes prévu.**

Jean Afolabi

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) élaborée pour la période 2013-2017 a rendu public sa troisième évaluation annuelle de mise en œuvre le 29 novembre 2016 à Lomé. En attendant de revenir sur les différents chiffres qui en ressortent, L'UNION fait le zoom sur les recommandations, avec une parenthèse sur les leçons apprises. Ainsi, au total, **dix recommandations spécifiques** sont listées pour renforcer la mise en œuvre des actions de la SCAPE : mettre en place un mécanisme de coordination en matière des droits de l'homme pour centraliser toutes les plaintes au niveau de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) ; mettre en place un cadre législatif et réglementaire favorable à la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ; poursuivre le renforcement institutionnel des structures impliquées dans la mise en œuvre des recommandations ; élaborer un document de politique diplomatique du Togo muni d'un plan d'actions d'implantation des ambassades ; élaborer un document de vision de l'enseignement technique et professionnel sur lequel se basera le plan stratégique de l'enseignement technique et professionnel ; créer et rendre opérationnel le Conseil Supérieur du Tourisme ; mettre en place un mécanisme de coordination de l'identification et de la promotion des différents pôles de développement avec un leadership assuré par le ministère chargé de l'aménagement du territoire ; renforcer le dispositif de la sécurité routière (équipement en radar manuel, alco-test, sensibilisation dans les écoles, etc.) ; poursuivre la mise en place et rendre fonctionnel les organes prévus par le code de l'eau ; résoudre le problème de dispersion de l'investissement dans le secteur de l'eau.

Quant aux recommandations d'ordre général, elles visent entre autres à suivre les flux financiers et économiques des opérateurs du secteur privé en vue de les maintenir sur le territoire fiscal togolais ; veiller à l'actualisation périodique des stratégies nationales de manière à aligner les allocations budgétaires sur leurs priorités ; mettre en œuvre le programme national de renforcement de capacités et de modernisation de l'Etat axé sur le développement durable (PNRCME-DD) ; poursuivre la mise en œuvre des recommandations des audits stratégiques et organisationnels des départements ministériels audités ; mettre



Paul Kamaga, Secrétaire technique du DSRP

en place un mécanisme de formation des spécialistes de métiers ; améliorer le cadre partenarial des organisations de la société civile avec le gouvernement ; inscrire au programme des séminaires gouvernementaux une présentation relative au Dispositif institutionnel de coordination, de suivi et de l'évaluation des politiques de dévelop-

pement (DIPD).

En termes de **leçons apprises**, le rapport bilan 2015 met en évidence la volonté du gouvernement de maintenir le rythme de mise en œuvre des réformes en cours, facteur important dans l'atteinte des objectifs de la stratégie. Ceci permet de rendre visible dans plusieurs domaines la volonté politi-

que de progresser vers un Togo émergent à l'horizon 2030. Ce rapport bilan présente également les acquis à capitaliser notamment, la pratique de l'exercice de la planification, de la programmation, de la budgétisation et du suivi-évaluation en vue de parvenir à des progrès soutenus vers l'atteinte des cibles de développement fixées par la SCAPE. «*Toutefois, des problèmes stratégiques ont été identifiés pour lesquels des solutions doivent être trouvées afin de consolider et rendre pérennes les résultats auxquels la SCAPE est parvenu au cours de la période de sa mise en œuvre. Il s'agit en effet de rendre effective la pratique du suivi-évaluation dans tous les départements ministériels, d'alléger le DIPD pour la célérité des revues, de renforcer la mobilisation des ressources extérieures à même de soutenir les actions de développement, de renforcer les capacités en ressources humaines et de poursuivre le processus de décentralisation dont l'effectivité permettra aux populations à la base de s'impliquer activement dans le développement de leurs localités.*»

Le rapport renseigne aussi que les difficultés de suivi des activités menées sont partiellement surmontées et la production des rapports de suivi périodiques ainsi que le rapport annuel de performance de chaque ministère est ainsi faci-

lité. Cependant, certains départements ministériels éprouvent toujours des difficultés pour organiser leur revue ministérielle et/ou sectorielle. L'indisponibilité de ressources financières et de capacités humaines en sont les principales raisons avancées. Il faut toutefois noter que les secrétariats techniques de certains comités sectoriels fonctionnent sous l'impulsion du Secrétariat Technique du DSRP. En ce qui concerne le renforcement de la mobilisation des ressources extérieures, l'élaboration d'un document national de mobilisation de l'aide devant servir de document de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers s'impose.

L'un des freins à la mise en œuvre efficace de la SCAPE a résidé dans l'insuffisance des capacités institutionnelles et organisationnelles, principalement les ressources humaines dont les besoins sont clairement établis. Aussi, le gouvernement devra-t-il prendre des mesures en vue de mettre à la disposition des ministères des planificateurs, des statisticiens, des spécialistes en suivi-évaluation, des urbanistes, des aménagistes, des environnementalistes et des architectes. La mise en œuvre du PNRCME-DD pourra servir de cadre à cet effet.

La décentralisation est l'un des facteurs majeurs qui favorise un développement local durable. Fort

de cette conviction, le gouvernement est appelé à poursuivre le processus de décentralisation entamé depuis les années 1990 mais qui tarde à se concrétiser. La feuille de route sur la décentralisation devra être effectivement mise en œuvre afin d'endiguer, progressivement, la pauvreté qui sévit de plus en plus en milieu rural. De même, pour favoriser l'appropriation du processus, l'implication des acteurs au niveau local devra être pensée et mise en œuvre afin de rendre tangible le développement local qui doit être inclusif et participatif. Il y a lieu de mentionner que l'absence de décentralisation empêche le processus de reddition de comptes prévu dans le cadre du DIPD de bien fonctionner. En effet, les informations sur le suivi des actions de développement devraient émaner pour une bonne partie des comités régionaux et locaux (CRL) chargés du suivi de la mise en œuvre de la SCAPE au niveau régional et local. Faute d'élections locales, ces comités n'ont pas été installés, ce qui constitue une limite majeure à une mise en œuvre efficace et efficiente de la SCAPE. Le suivi-évaluation participatif dont les mécanismes sont en cours d'expérimentation dans les régions centrale et maritime, grâce à l'appui de la GIZ, comble en attendant, un tant soit peu, l'inexistence des CRL prévus par le DIPD.

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT)

L'avenir des sous-projets, de réelles préoccupations pour l'autorité

A travers le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT), le ministère de l'Environnement et des ressources forestières s'est engagé dans la promotion des activités communautaires d'adaptation aux changements climatiques. Les entités sélectionnées sont les sous-projets portés par des ONGs – Organisations non gouvernementales –, des organisations paysannes et des collectivités locales. Pour capitaliser les acquis concrets sur le terrain, indique le ministère de l'Environnement et des ressources forestières, un atelier de partage d'expérience pour la durabilité des sous-projets du

PGICT a démarré, le mardi 29 novembre 2016 à Tsévié (35 km de Lomé) par la région Maritime. Il sera de même dans les quatre régions restantes du pays, précise-t-on de même source.

Selon le ministère de l'Environnement, il s'agit de 107 projets communautaires financés à hauteur de 3 milliards de francs Cfa et répartis sur l'ensemble du territoire national. Les uns sont en cours d'exécution, d'autres déjà bouclés. Ces projets couvrent des thématiques différentes telles que : la réduction des risques et catastrophes dans les bassins fluviaux, la restauration des terres dégradées, la gestion durable



des forêts permettant d'accroître la résilience des communautés face aux changements climatiques. Il sera question, au cours des différents ateliers, de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en

œuvre des sous-projets et de mener des réflexions sur une stratégie post gestion.

M. Midodji Dossé, l'un des bénéficiaires spécialisé avec son groupe dans la restauration et la pré-

servation d'une forêt communautaire exprime son satisfécit à l'endroit du projet qui a mis les moyens financiers à hauteur de 36 000 000F pour leur permettre d'atteindre leur mission. Ce qu'il compte partager avec les autres.

Aux dires du coordonnateur adjoint, Afeintchou Kodjo, plusieurs stratégies sont dès lors identifiées notamment la mise en place des comités de gestion, l'élaboration des textes réglementaires sur le foncier, les fiches de gestion durable des terres etc. Le PGICT, financé par la Banque mondiale, prendra fin en juin 2017.

Sur la constitution et le contentieux des sûretés et autres garanties

Le Togo et les autres Etats membres OHADA sont en conclave

L'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) organise du 5 au 9 décembre 2016 à son siège à Port-Novo, en République du Bénin, une session de formation sur le thème «**La constitution et le contentieux des sûretés et autres garanties**

dans l'espace OHADA». La formation connaîtra principalement la participation de Magistrats, Avocats, Notaires, Greffiers et Huissiers de justice des 17 États membres de l'OHADA pour un total de quatre vingt cinq (85) participants à raison de cinq (05) par État-membre. Elle est également ouverte à toute autre personne intéressée confor-

mément aux directives du Conseil d'établissement et du Conseil d'administration de l'ERSUMA.

Organisée sur financement du Groupe de la Banque Mondiale, notamment du Projet d'Amélioration du Climat des Investissements (PACI), cette formation vise spécifiquement à : revenir sur les grandes innovations de la réforme des sûretés

OHADA ; explorer et préciser comment doivent être formalisées les sûretés ; faire un retour sur la jurisprudence générale en matière de sûretés ; faire un état des lieux du contentieux relatif aux sûretés OHADA notamment celui en lien avec l'AUPSRVE et la saisie des comptes bancaires ; développer la problématique des créances insai-

ssissables dont le montant est versé sur le compte saisi ; analyser les incidents de la saisie des comptes bancaires et le paiement par le tiers saisi ; et donner les astuces pour une meilleure efficacité des sûretés facilitant le recouvrement des créances qu'elles garantissent. La formation sera assurée par deux formateurs de l'ERSUMA.

FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

Pour Gilles Sunu, Claude Le Roy abandonne

Agacé par les absences de Gilles Sunu lors des deux derniers rassemblements du Togo alors qu'il avait donné son feu vert pour rejoindre son pays d'origine, le sélectionneur des Eperviers, Claude Le Roy, a annoncé qu'il se passera de l'attaquant d'Angers à la CAN 2017.

Hervé A.

Encore un rendez-vous manqué entre Gilles Sunu et les Eperviers... Alors que le sélectionneur du Togo, Claude Le Roy, avait annoncé en septembre que l'attaquant d'Angers est prêt à répondre à l'appel de la patrie, le joueur de 25 ans a manqué les deux rassemblements qui ont suivi en octobre et novembre, prétextant des blessures. Une attitude qui a fini par agacer le technicien français.

"Claude Le Roy n'attend plus Gilles Sunu pour la CAN 2017. A un mois des préparatifs, le sélectionneur national a décidé de mettre fin à une trop longue

attente", indique ainsi la Fédération togolaise (FTF) sur sa page Facebook. Le Roy se consolera avec les renforts d'autres binationaux Ihlas Bebou et Peniel Mlapa, récemment autorisé par la FIFA à jouer pour les Eperviers.

Même s'il aurait probablement constitué un renfort intéressant pour le Togo, le fils de l'ancien international Manu Sunu souhaite sans doute se concentrer sur ses performances en club où l'éclosion de l'ivoirien Nicolas Pépé et du Camerounais Karl Toko-Ekambi a sérieusement remis en cause son statut de titulaire cette saison (12 matchs dont 7 comme titulaire, 0 but).



L'ancien Gunner pourrait justement profiter de la probable participation des deux joueurs à la prochaine CAN (14 janvier-5 février) pour tenter de regagner sa place.

Le Nigeria brise le rêve du Cameroun

Comme en 2014, le Cameroun s'est incliné en finale de la CAN féminine 2016 face au Nigeria (0-1) samedi à Yaoundé. Une défaite d'autant plus douloureuse qu'elle intervient au pays et sur un but tardif... Les Super Falcons s'adjugent la 10e CAN de leur histoire, confirmant leur statut d'ogre du football féminin sur le continent.

Et comme d'habitude, le Nigeria gagne à la fin ! Samedi, les Super Falcons ont gâché la fête au Cameroun, pays-hôte de la CAN féminine 2016, en s'imposant 1-0 face aux Lionnes en finale au Stade omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé. Un succès acquis sur le fil grâce à un but d'Oparanozie (84e), synonyme de 10e CAN de l'histoire pour les filles de Florence Omagbemi. En face, malgré le soutien de son public, le Cameroun perd pour la 4e fois sur la dernière marche face au Nigeria, seulement deux ans après un dénouement identique (0-2) lors de l'édition 2014.

Dominées en début de match, les protégées d'Enow Ngachu ont manqué le coche à la demi-heure de jeu lorsque la frappe d'Aboudi a été contrée in extremis puis surtout lorsque Ngono Mani a buté sur la gardienne nigérienne. Les Super Falcons ont ensuite fait parler leur expérience pour transformer le rêve des Camerounaises, jusqu'alors auteures d'un sans-faute, en véritable cauchemar. En pleurs, les coéquipières de Gaëlle Enganamouit accusaient le coup après la rencontre. Il faudra se relever après ce beau tournoi même si son dénouement est cruel...

Lourde sanction pour Sergio Agüero

Le week-end, Manchester City a perdu contre Chelsea mais a aussi perdu son attaquant Sergio Agüero pour quelques rencontres. "Nous allons accepter la sanction de la Fédération anglaise de football (FA) et nous travaillons déjà avec d'autres joueurs pour les matches à venir", a annoncé Pep Guardiola lundi en conférence de presse avant la rencontre de Manchester City contre le Celtic Glasgow lors de l'ultime journée de Ligue des Champions ce mardi à l'Etihad Stadium. En effet, Sergio Agüero a été expulsé lors de la dernière rencontre de Premier League.

Peu à l'aise lors de cette rencontre face à Chelsea (défaite 1-3 des Citizens), l'attaquant international argentin, qui se faisait rattraper par David Luiz, a cru bon d'envoyer un tackle très haut dans les jambes du défenseur brésilien, ancien du Paris Saint-Germain. Évidemment, l'arbitre de la rencontre a sorti un carton rouge directement. Rien que pour cette sanction - le rouge directement sorti - la Fédération anglaise de football (FA) sanctionne pour minimum trois matches.

Agüero va manquer le choc contre Arsenal

Sauf qu'à ce moment, vu la violence de l'action, la FA a décidé de sévir un peu plus durement et d'infliger une sanction de quatre rencontres de suspension au coéquipier de Lionel Messi avec l'Albiceleste. Agüero sera donc de retour pour les matches du Boxing Day le 31 décembre contre Liverpool à Anfield Road. Mais il manquera quatre rencontres de championnat entre temps ce qui pourrait embêter quelque peu son entraîneur Pep Guardiola.

TOURNOI DE L'UEMOA 2016

Le Sénégal plus fort que tous

Le Sénégal plus fort que les sept autres pays qui composent l'UEMOA. En effet, les Lions de la Teranga se sont adjugés le titre de champion UEMOA en venant à bout des Aigles du Mali sur la plus petite des marques (0-1). C'était dans un match très équilibré.

Sous le regard du Premier ministre togolais, Sélom Klassou les 22 acteurs ont déroulé un jeu très physique. Légèrement au-dessus des Maliens, les Sénégalais ont imprimé le rythme à leurs adversaires. Et à la 78e minute, servi du flanc droit, Badjie Aliou reprend la balle de la tête et trompe le portier malien. Donnant ainsi l'avantage à son équipe.

Désormais menés au score, les Aigles mettent le pied sur la balle et courent après l'égalisation. Dans leurs efforts, ils passent à côté de l'égalisation en toute fin de partie.

L'arbitre ivoirien du match siffle la fin de la partie après 90 minutes de jeu. Le Sénégal obtient ainsi son troisième sacre en sept éditions.

Les Maliens, par contre, échouent ainsi pour la troisième à la finale du tournoi. Auteur de quatre réalisations, le Sénégalais Badjie Aliou est le meilleur buteur de la compétition.

L'équipe togolaise, première à être éliminée, a obtenu le prix du Fair-play.

Initié en 2007, le Tournoi a connu une interruption en 2014

pour cause d'Ebola. Le Sénégal compte trois sacres, la Côte d'Ivoire en compte deux, le Burkina et le Bénin en comptent chacun un. Le Mali court toujours après son premier titre. Après une reprise réussie cette année, la huitième édition aura lieu en 2017 en Guinée Bissau.

JUSTICE/FIFA

Le TAS n'a pas exaucé les prières de Sepp Blatter

Le Tribunal arbitral du sport a maintenu la suspension de 6 ans de toute activité liée au football pour Sepp Blatter, selon son porte-parole. Le Suisse avait été sanctionné pour un paiement de 2 millions de francs suisses à son ex-ami et allié Michel Platini.

C'est le porte-parole de Blatter lui-même qui a annoncé la décision coupant l'herbe sous le pied de la plus haute juridiction sportive, qui l'a confirmé un peu plus tard. Blatter a même réagi dans un communiqué avant que le TAS ne s'exprime.

"Je prends acte du verdict rendu par le Tribunal arbitral international du sport. Étant donné le déroulement du procès, il ne fallait pas s'attendre à une autre sentence. Avant tout, j'ai appris qu'en sport, on peut gagner, mais qu'on peut aussi perdre", com-

mente ainsi "Sepp".

A 80 ans, la retraite sonne donc définitivement pour le Haut-Valaisan, entré en 1975 comme directeur du développement d'une fédération sans le sou, qui ne comptait alors que 11 employés, et débarqué sans ménagement en décembre 2015 pour une histoire de... gros sous.

Contraint à la démission alors qu'un scandale de corruption sans précédent secouait l'instance suprême du foot mondial, M. Blatter avait été suspendu en décembre 2015 par la commission d'éthique de la Fifa pour une durée de 8 ans de toute activité liée au football à la suite d'un paiement controversé de 1,8 million d'euros à Michel Platini, également suspendu pour la même durée.

M. Blatter avait été sanctionné pour "abus de position, gestion déloyale et conflit d'intérêt" pour



ce versement de 2011 "sans base légale dans le contrat signé par les deux parties le 25 août 1999". Cette sanction avait été réduite à six ans en appel par la commission des recours de la Fédération internationale.

La suspension de Platini a elle été réduite à 4 ans par le TAS en mai dernier. La raison du maintien de la peine de six ans de Blatter est simple, comme l'a expliqué Mathieu Reeb, secrétaire

général du TAS: "M. Blatter n'avait pas demandé la réduction de sa suspension mais l'annulation. Cette demande a été rejetée". A l'instar de Platini qui a saisi le Tribunal fédéral le 19 octobre pour contester sa suspension, Sepp Blatter peut encore en théorie saisir ce même Tribunal fédéral qui siège à Lausanne. Mais Blatter n'en dit pas un mot dans son communiqué.

La polémique Gomis divise les Marseillais

Pris en grippe par une partie des supporters pour avoir clamé son attachement à Saint-Etienne, Bafétimbi Gomis n'a pas tout fait oublier en marquant contre Nancy dimanche (3-0). Certains veulent bien croire à la thèse de la maladresse, tandis que d'autres ont la rancune plus tenace.

Gomis ne pensait certainement pas à mal en rappelant son attachement à Saint-Etienne mercredi après le nul entre l'OM et les Verts (0-0), mais ses propos sont clairement restés en travers la gorge d'une partie des supporters marseillais ("On ne sait jamais ce qui peut se passer dans la vie. Maintenant, si je peux revenir ici et essayer d'apporter mon expérience, mon vécu et mon savoir-faire à un club qui m'a tant donné, ce sera avec plaisir. (...) Comme on dit : Vert un jour, Vert toujours."). Après avoir reçu critiques et insultes sur son compte Twitter, le capitaine phocéen a essuyé chants et banderoles virulentes à son encontre face à Nancy ("Mercato bientôt ouvert, retourne chez les Verts !"). Et son but ne semble pas avoir fait avaler la pilule pour tout le monde.

Même chez les groupes de supporters qui ont préféré ne pas sortir de banderole anti-Gomis, on n'a pas apprécié la sortie médiatique du capitaine de l'OM. "Quand on joue à l'OM, que l'on connaît l'antagonisme entre Marseille et Saint-Etienne, ce n'est pas malin. Des fois, les joueurs feraient mieux de se contenter de jouer au football au lieu de trop parler", a réagi Michel Tonini des Yankees. "C'est une erreur de communication mais ça ne m'étonne pas vu la mentalité des joueurs aujourd'hui. Après, Gomis est un garçon volontaire, qui mouille le maillot, donc je vais être respectueux et je ne veux pas l'insulter. Mais c'est maladroît, voilà", regrette Christian Cataldo, des Dodgers.

Régulation du secteur de l'électricité L'appui à l'opérationnalisation de l'ARSE au centre d'une offre

Late Pater

L'appui notamment au personnel de l'Autorité de réglementation du secteur de l'électricité (ARSE) pour la préparation des termes de référence et la conduite des études relatives à la régulation du secteur ; le suivi et le contrôle de qualité de toutes les études et présentations, à engager sous sa conduite, relatives à la régulation du secteur ; l'appui au chef d'équipe pour la préparation des plans de formation relatifs à la régulation du secteur de l'électricité ; l'appui à la mise en place d'un cadre favorable pour l'émergence de producteurs d'électricité indépendants ; le transfert de connaissances et le renforcement des capacités au personnel de l'ARSE et des autres acteurs institutionnels impliqués dans la régulation du secteur de l'électricité... Telles sont les principales tâches et responsabilités à confier à un expert principal en régulation du secteur de l'électricité au Togo.

L'offre, à boucler le 14 décembre prochain par le cabinet AECOM International Development Europe S.L., est destinée à l'amélioration du cadre institutionnel du secteur au niveau réglementaire et organisationnel, la régulation représentant une dimension importante de l'intervention. L'expert recruté apportera son appui, notamment à l'opérationnalisation de l'Autorité de réglementation du secteur de l'électricité et à la conduite des études relatives à la régulation du secteur.

Les qualifications recherchées sont, entre autres, un diplôme d'ingénieur, de droit ou de sciences économiques (Bac + 5 ou équivalent dans la nomenclature internationale). L'Expert principal doit en outre pouvoir démontrer : une excellente maîtrise de la langue française orale et écrite et une bonne connaissance de l'anglais ; une maîtrise de l'outil informatique notamment les logiciels de traitement de texte, tableur, présentation (Power Point) ; des qualités de pédagogie et une ferme volonté à s'inscrire dans une démarche d'appui-conseil devant favoriser le transfert de compétences.

Sur le plan de l'expérience professionnelle : jouir d'une expérience professionnelle générale **d'au moins 12 ans** dans le secteur de l'énergie (et en particulier de la régulation du secteur de l'électricité) ou d'autres secteurs pertinents pour le programme (appui aux réformes, gestion d'entreprises publiques, secteur privé, etc.). Au moins une expérience d'appui-conseil à une administration publique (et/ou à une société nationale d'électricité, à un régulateur, à une agence d'exécution du secteur de l'énergie) en Afrique subsaharienne ; toute expérience supplémentaire sera considérée comme un avantage et sera valorisée comme tel lors de l'évaluation ; une expérience avérée dans au moins un des trois domaines suivants (toute expérience supplémentaire dans les deux autres domaines sera considérée comme un avantage et

sera valorisée comme tel lors de l'évaluation) ; aspects techniques : systèmes énergies renouvelables aussi bien décentralisés que connectés au réseau, pratiques ou connaissance des chantiers et ouvrages électriques, (haute tension, moyenne tension, basse tension), dimensionnement des installations électriques notamment photovoltaïques ; une expérience en gestion de projet et/ou programme sur financements internationaux (Banque mondiale, Banque africaine de développement, Union européenne, ou autre) sera considéré comme un atout.

Date probable du début du contrat : le 1^{er} mars 2017.

Alors Vice-Président de la BOAD

Bassary Touré entre dans l'AFRACA pour 2 ans

Le Vice-Président de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), Bassary Touré, a été élu Vice-Président d'African Rural and Agricultural Credit Association (AFRACA), pour un mandat de 2 ans. Cette nomination est intervenue lors de la 19^{ème} Assemblée générale de l'association tenue à Dakar le 25 novembre 2016, en marge des 5^{èmes} assises mondiales sur le financement rural et agricole, indique la BOAD. Bassary Touré fait ainsi son entrée au sein du Comité exécutif de l'AFRACA. Composé de sept membres, ce comité a pour rôles de prodiguer des conseils stratégiques et politiques au Secrétariat de l'association,

de surveiller et de contrôler toutes les activités entreprises par le Secrétariat au nom de l'Assemblée générale, ajoute la BOAD.

Basée à Nairobi, au Kenya, l'AFRACA est une organisation internationale dont la mission est d'assainir l'environnement du crédit rural à travers la promotion d'un cadre politique approprié et d'appuyer les institutions membres à offrir de façon pérenne des services financiers de bonne qualité aux populations rurales. Elle compte 126 membres constitués de banques centrales, de banques de développement et de banques commerciales, ainsi que d'institutions de microfinance et de recherche agricole. Le statut de membre

de l'AFRACA confirme l'implication croissante de la BOAD sur la question de l'inclusion financière.

La banque sous-régionale œuvre à un meilleur accès des populations vulnérables au financement, à travers ses concours aux structures de financement décentralisées, ainsi qu'aux structures nationales en charge de la finance inclusive. Les fonds nationaux de microfinance et de promotion de l'emploi des jeunes sont particulièrement visés. En outre, dans les projets de développement rural financés par la BOAD dans ses Etats membres, une partie des ressources est consacrée au crédit.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Baisse des prêts et des emprunts la dernière semaine de novembre au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 22 au 28 novembre 2016, des prêts à hauteur de 16,500 milliards (contre 21,503 milliards une semaine plus tôt) et des emprunts à 10,000 milliards (contre 26,500 milliards la semaine précédente). Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistre, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 206,400 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont notamment à une semaine pour 7,000

milliards et à deux semaines pour 6,500 milliards. A l'échéance d'une semaine, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,36%. Le taux minimum et le taux maximum ont été fixés respectivement à 3,48% et 6,00%. A deux semaines, les trois taux sont fixés respectivement à 5,39%, 5,00% et 6,00%.

En termes de prêts, les établissements de crédit du Sénégal ont enregistré 115,300 milliards, dont 12,000 milliards à un mois. Aux taux respectifs de 4,50%, 4,03% et 5,50%. Ils sont suivis de ceux de la Côte d'Ivoire avec 29,600 milliards, du Burkina Faso avec 21,500 milliards, du Togo avec 16,500 milliards, du Bénin avec

12,500 milliards, du Niger avec 6,500 milliards et du Mali avec 4,500 milliards. La Guinée-Bissau n'a enregistré que des emprunts.

En termes d'emprunts, les établissements du Sénégal et de la Côte d'Ivoire ont enregistré respectivement 89,300 milliards et 43,300 milliards. Le Bénin enregistre 37,500 milliards, dont 2,500 milliards à un jour, aux taux respectifs de 4,79%, 3,50% et 5,50%. Suivi du Niger avec 12,000 milliards, du Togo avec 10,000 milliards, du Mali avec 8,000 milliards, du Burkina Faso avec 6,000 milliards et de la Guinée-Bissau avec 0,300 milliard.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA

a enregistré une légère baisse du volume des transactions et du taux d'intérêt en octobre 2016. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 191,2 milliards en octobre 2016 contre 199,4 milliards en septembre 2016, soit un recul de 4,1%. Le

taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,78% contre une réalisation de 4,66% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 5,27% pour s'établir à 87,8 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 4,42%, contre une réalisation de 4,43% le mois précédent.

En contributions des sociétés aux recettes budgétaires de 2017

La CEET dégringole à -58,95%, la BPEC bondit de 864%

(suite de la page 3)

Parallèlement, les taxes sur salaire vont faire gagner à l'Etat la bagatelle de 4,512 milliards en 2017 contre 3,060 milliards de francs Cfa en 2016, soit une hausse de 47,45%. Tandis que les autres impôts directs feront 11,150 milliards de francs Cfa, équivalant à une baisse de 0,36% par rapport aux 11,190 milliards de 2016. Dans ce package, la taxe spéciale sur fabrication et commerce des boissons va procurer 1,377 milliard de francs Cfa (soit +46,52%), la taxe foncière sur propriété bâtie 1,693 milliard de francs Cfa (soit +88,15%), les droits d'immatriculation des propriétés foncières 671,114 millions

de francs Cfa (soit +13,75%), la taxe professionnelle unique 626,373 millions de francs Cfa (soit +18,18%), la taxe professionnelle 5,639 milliards de francs Cfa (soit -30,98%), la taxe sur les voitures des sociétés 305,405 millions de francs Cfa (soit +409,01%). Il est attendu 837,433 millions de francs Cfa au titre des amendes et pénalités.

Enfin, suivant les prévisions de 2017, l'Etat veut encaisser 468,831 milliards de francs Cfa pour les impôts indirects contre 440,020 milliards en 2016 (+6,55%), et 8,677 milliards de francs Cfa (soit -39,99%) pour les droits d'enregistrement, timbres et convention d'assurance.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU

MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

VIVRE ENSEMBLE

JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA PRESSE 2016
3^{ème} EDITION

"MÉDIAS, LA CITÉ, DIALOGUE INTERRELIGIEUX AU TOGO"

15-17 DÉCEMBRE 2016
À LA BLU-ZONE DE CACAVÉLI

THÈME
"Médias, Laïcité, Dialogue Interreligieux au Togo"

ORGANISÉES PAR

CONAPP
Conseil National des Patrons de Presse

OTM | UIT | SYNIT | ATOPPEL | AJST
SYNLICO | ATRT | OPPEL | OTIFEM

Journée Internationale des Volontaires

Les meilleurs volontaires de l'année récompensés

Etonam Sossou

Le Togo, à l'instar des autres pays, a célébré, le 05 décembre 2016, la journée internationale des volontaires, sous le thème : « *les volontaires sont les meilleurs d'entre nous* ». Les acteurs nationaux et internationaux intervenant dans le domaine du volontariat se sont retrouvés à Lomé pour honorer, ces femmes et hommes qui se sont engagés pour cette noble mission. Ainsi cinq volontaires, lauréats du concours « *meilleur volontaire de l'année* », ont été récompensés sur des critères qui sont entre autres, la motivation, l'engagement, la contribution au développement, les témoignages des bénéficiaires... les prix sont essentiellement composés d'ordinateurs,

de tablettes, de pagne visco, de T-shirts et de casquettes.

Initié par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), ce concours qui est à sa première édition, a été lancé en août 2016, aux volontaires des vagues 1, 2, 3 et 4 qui justifient d'au moins deux années dans le volontariat et qui interviennent dans les domaines de la santé, l'éducation, l'animation sociale et le développement communautaire, l'environnement-agriculture, la justice-droit-équité et genre. Le jury qui a examiné les 67 candidatures enregistrées, est composé des représentants de l'ANVT, de France volontaires, du Corps de la paix, du programme des volontaires ONU. Ce concours va permettre à l'ANVT de reconnaître, au-delà de leur mis-

sion, le rôle que jouent les volontaires au Togo et de mettre en avant leurs capacités à transformer, à modeler et à stimuler des couches vulnérables en faveur de leur développement. « *C'est à juste titre que j'estime que le thème dédié à cette journée est évocateur et constitue indubitablement une interpellation forte de la population, mieux encore, des citoyens du monde entier, à une plus grande reconnaissance des actions de ces jeunes dévoués pétris des valeurs d'humilité, de solidarité, de professionnalisme* », a précisé La Ministre du développement à la base, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, à la cérémonie de remise de prix.

Le gouvernement compte, à travers le volontariat, mobiliser des

jeunes en fin d'études, d'apprentissage ou déscolarisés pour des premiers emplois en entreprises,

des travaux communautaires tout en leur offrant un cadre pour se former aux valeurs citoyennes, au

respect du bien public ainsi qu'au travail bien fait.

9ème Edition Festékpé

C'est du 09 au 11 décembre à Sokodé

Du 9 au 11 décembre 2016, la ville de Sokodé (337 km au nord de Lomé), va vibrer au son de la 9^{ème} édition du Festival de musique et danses traditionnelles Tem, Festékpé. Placé sous le thème « *la culture comme élément identitaire, facteur d'intégration et de développement* », cette édition se veut un mélange du positif des précédentes éditions et un avant-goût du 10^{ème} anniversaire en 2017. Cette année, l'espace Tem sera entièrement représenté dans la catégorie compétition de Kétékpé avec 14 groupes d'Assoli, Tchaoudjo, Sotouboua. « *Festékpé est devenu annuel, il s'agit de créer du rêve et de la richesse culturelle. L'idée est de faire de la culture un instrument de développement à travers une réelle sensibilisation des populations. A Festékpé, l'aspect festif*



de ces intenses moments, d'authentiques retrouvailles ne sont que le bonus de trois jours de fêtes féeriques, des instants magiques où chaque acteur et chaque spectatrice se détache de son lourd fardeau de misère que représente son quotidien » a déclaré Bassirou Ayeva, Coordinateur général de l'association Togo Culture Plus, initiatrice de l'évènement.

Des touches particulières sont

apportées à la 9^{ème} édition. Un dîner de gala sera organisé pour sensibiliser les jeunes sur les dangers de l'immigration clandestine, un débat autour du thème : « *pourquoi investir dans l'espace Tem ?* », un tournoi de football de l'amitié germano-togolaise, un défilé de mode de l'académie Faalt de Lomé et une dictée Sami Tchak qui mettra en confrontation les élèves de Tchaoudjo et d'Assoli.

Epanouissement de la jeunesse

Environ 1200 chaises pour La Maison des jeunes d'Amadahomé

Le Ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a réceptionné le 02 décembre 2016, de mille deux cent chaises pour le théâtre en plein air de la maison des jeunes de d'Amadahomé. Offert par le Groupe Bolloré transport Logistics, ce mobilier d'une valeur de vingt-cinq de plus de millions (25 000 000) F CFA, va ainsi permettre de rendre opérationnel le théâtre en plein air. La remise du

mobilier a été couronnée par un spectacle gratuit d'humour et de danses chorégraphiques pour offrir des moments de divertissement et de loisir aux jeunes, tout en les conscientisant sur leur responsabilité dans leur autonomisation et en les sensibilisant sur les valeurs civiques et citoyennes ainsi que la prévention des fléaux sociaux.

La maison des jeunes de Lomé est ouverte aux jeunes sans distinction aucune, et dispose actuel-

lement d'un bloc de salles de réunion, de trois aires de jeux pour les sports de mains, d'un théâtre en plein air et d'un bloc d'ateliers et salles d'expositions.

La mise en place des maisons de jeunes est réalisée par le ministère du développement à la base de l'artisanat de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, pour un coût moyen par année de 425 000 000 F CFA.

Respect des droits humains par les industries extractives

ROADDH joue sa partition

La question des industries extractives en rapport avec les droits humains, se pose encore en Afrique. Afin de mener des réflexions et faire des propositions, le Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH), était en atelier à Lomé du 02 au 04 décembre 2016. Au cours de cette rencontre, chaque participant a présenté la situation des droits de

les entreprises à respecter les droits humains, le mécanisme mis en place au niveau national qui évalue l'impact des opérations des entreprises sur les droits des communautés locales (accaparement des terres, l'environnement), les bonnes pratiques du respect des droits humains par les entreprises...

« *Les entreprises manifestent leur engouement à emmagasiner*

chasse de notre sous-sol et de la présence des transnationales », a affirmé Mme Mélanie Sonhaye Kombaté, Directrice des programmes et plaidoyers au ROADDH.

L'atelier de Lomé, qui a reçu l'appui financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), vient renforcer les capacités des défenseurs des droits humains pour la promotion et la pro-



Vue partielle des participants de l'atelier de Lomé

tection des droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus dans un contexte difficile, face des interlocuteurs plus puissants, disposant d'armes diversifiées.

plus de richesses, même s'il faudra le faire au détriment de la survie de l'homme sur notre planète.

Malheureusement, notre continent demeure très concerné par la question en raison de la ri-

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°414 DE LOTO KADOO DU 02 Décembre 2016

La LONATO a procédé vendredi à son siège à Lomé au tirage 415 de LOTO KADOO.

Lors du tirage précédent, c'est à **Atakpamé, Badou, Tabligbo, Kpalimé et Lomé** que des gagnants de gros lots ont été répertoriés.

La ville d'**Atakpamé** s'est démarquée par un super gros lot de **3 500 000 F CFA** et un maxi gros lot de **6 000 000 F CFA** gagnés auprès des opérateurs **30032 et 20026**.

Les points de vente **2105 et 8025** basés à **Badou et Tabligbo** ont recensé respectivement un lot de **500 000 F CFA** et un gros de **1. 000 000 F CFA**.

A **Kpalimé**, ce sont un lot de **500 000 F CFA** et un gros lot de **2.500 000 F CFA** qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs **4033 et 40038**.

Dans la capitale, on a dénombré, trois lots de **500 000 F CFA**, cinq lots de **750 000 F CFA**, deux gros lots de **1.000 000 F CFA**, un gros lot de **1.500 000 F CFA**, un super gros lot de **2.500 000 F CFA**, et un super gros lot de **3.000 000 F CFA** gagnés sur les points de vente **60501, 70231, 30132, 5832, 7068, 9031, 30236, 50324, 30232, 60237, 5030, 5746 et 7121**.

Après le grand tirage régional du 29 juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à **500.000 FCFA**.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série **K** un lot de **1.500.000 F CFA**.

- Pour la série **Y** un lot de **1.500.000 F CFA** et un lot de **1.000.000 F CFA**.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à **200 F CFA** vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°415 de LOTO KADOO du 02 Décembre 2016

Numéro de base

76

86

68

12

31

T MONEY

Pour y
accéder,
composez
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice

BTGI



LE LEADER

service client : 800

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/Togocel

www.togocel.tg

certifié ISO 9001 et ISO 14001